



# BRAVE

Pétition adressée à la procureure générale de l'Équateur, Diana Salazar

A envoyer à : Amnesty International France  
76, boulevard de la Villette  
75940 Paris Cedex 1



## Garantissez la justice pour les femmes défenseuses d'Amazonie et protégez-les!

Madame la Procureure générale,

Au cours de l'année 2018, Amnesty International a recensé une série d'attaques et de menaces en Équateur contre les défenseuses des droits des peuples indigènes et environnementaux. Patricia Gualinga, Nema Grefa, Salomé Aranda et Margoth Escobar, toutes membres du collectif des Femmes amazoniennes, font partie des victimes de cette série d'attaques.

Bien qu'elles aient toutes porté plainte, le bureau de la procureure générale n'a pris aucune mesure pour enquêter efficacement sur ces attaques et pour accorder des mesures de protection à ces femmes. Par conséquent, elles risquent leur vie et celle des membres de leur famille en continuant à mener leur travail légitime et important de défenseuses. En tant que procureure générale de l'Équateur, vous avez le pouvoir et la responsabilité de mettre un terme à cette situation. C'est pourquoi nous vous appelons à :

- faire en sorte que des enquêtes exhaustives, indépendantes et impartiales soient menées dans les plus brefs délais sur les attaques et les menaces contre Patricia Gualinga, Nema Grefa, Salome Aranda et Margoth Escobar
- étudier l'éventualité selon laquelle ces attaques pourraient avoir été menées en raison de leur travail de défense des droits humains, et identifier les personnes soupçonnées d'avoir commandité ou mené ces attaques et les traduire en justice
- désigner et mettre en œuvre un protocole pour enquêter sur les infractions contre les défenseurs des droits humains, afin de renforcer la coordination entre les mécanismes et les autorités chargés des enquêtes pénales.

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur [amnesty.fr/infractions-en-cours](https://amnesty.fr/infractions-en-cours)  
\*Vous portez cette pétition sur un stand ? Consultez nos ressources sur le sujet : <https://bit.ly/2CSsrHy>

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller la procureure générale de l'Équateur, Diana Salazar. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

**En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à la Procureure générale de l'Équateur.**

**Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes**